

LE SITE MTPINVEST.FR

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose des investissements dans de nombreux produits. Au vu de nos recherches et compte tenu de l'absence d'agrément, nous déconseillons d'investir. Il est à noter que faire payer les épargnants sur des comptes étrangers doit éveiller votre curiosité.

Le site internet

Il a été créé le 31/05/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mtpinvest.fr>

Il est à noter que la partie privée est accessible avec le nom de domaine mtp-access.com. Il a été enregistré le 05/07/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mtp-access.com>

Nos recherches

Le site n'est pas ouvert. Cette opacité doit être un critère pour ne pas donner suite à des propositions. Malgré cette situation, nous avons pu recueillir des informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 75 43 94 16

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Vincent PASQUIER
- M. Didier GUILLOT

Les produits

Le site indique effectuer la gestion d'actifs alternatifs. Cela est confirmé.

L'offre est diversifiée ! Il est proposé notamment :

L'achat d'actions
La spéculation avec du trading (produits agricoles, énergies...
La bourse
Les métaux précieux dont l'or

Nous publions un contrat de gestion envoyé par le site :

[Le-bulletin-de-souscription-du-site-mtpinvest.pdf](#)

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES07 0182 6975 6102 0165 7123

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société financière qui existe depuis 2011. Son tort est de pas avoir de site internet...

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y

compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du

Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <http://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

